



1 sur 10

Personnes non hétérosexuelles qui s'identifient comme étant de sexe masculin, non binaires ou deux fougues on vécu un TC au cours de leur vie



72%

Des personnes qui ont fait l'expérience de la thérapie de conversion l'ont vécu avant de 20 ans.

La thérapie de conversion (TC) est une pratique qui consiste à essayer de changer l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre d'une personne. Cela signifie essayer de rendre hétérosexuel un homosexuel ou un bisexuel, ou essayer de forcer une personne de s'identifier au genre qui lui a été assigné à naissance.

LA THÉRAPIE DE CONVERSION EST ILLÉGALE AU CANADA



Les personnes qui ont été exposées au TC sont plus susceptibles de se sentir isolées, d'abuser de substances, et de chercher des santé mentale.



Il est illégal de fournir, de promouvoir, de faire de la publicité ou de tirer profit d'une thérapie de conversion. Les peines peuvent aller jusqu'à 5 ans de prison.



L'Association d'éducation communautaire

communitylegal.mb.ca